

52 communes du département ont mis en place la réforme.

Dans la Vienne, la coexistence de plusieurs rythmes depuis plus de 20 ans facilite sûrement la réflexion et une mise en place relativement sereine des nouveaux rythmes. **Ne perdons pas de vue que la réforme est faite pour les enfants** afin de diminuer la journée de classe et soyons exigeants sur les activités péri éducatives mises en place.

L'UNSA Education tient à rappeler ici que, si dans la plupart des communes, la décision a été prise unanimement par tous les acteurs, en particulier les enseignants, cela n'a pas été le cas partout.

L'UNSA Education tient à ce que les élèves les plus fragiles dans leurs apprentissages aient des semaines de classe qui comprennent cinq matinées plutôt que quatre. Elle exige que de mauvaises conditions de mise en œuvre ne viennent pas anéantir ce bénéfice.

A l'UNSA Education, notre inquiétude se porte plutôt sur les activités péri-éducatives. Nous avons toujours craint que la réforme ne se traduise par du temps de garderie supplémentaire pour une partie des élèves de nos écoles. Nous ne sommes pas complètement rassurés et nous souhaiterions un point précis sur ce sujet.

Alors que les médias montrent des communautés éducatives au bord de la crise de nerfs, il est absolument nécessaire de dépasser les postures pour regarder objectivement les difficultés et chercher à les résoudre... Les écoles entrant dans la réforme des rythmes à la rentrée 2014 se penchent actuellement sur son organisation. Quelques situations sont tendues, en particulier sur la ville de Châtellerauld. Plusieurs conseils d'école se sont exprimés contre le projet de la municipalité. D'autres ont reporté leur vote du P.O.T.S. L'UNSA Education rappelle le rôle de proposition des Conseils d'Ecole et demande que le DASEN rapproche systématiquement Conseil d'Ecole et municipalité en cas de propositions différentes. **Il ne peut pas y avoir de bonne organisation si elle n'est pas partagée.**

Dans tous les cas il est trop tôt pour parler de bilan mais les difficultés rencontrées ça et là ne peuvent pas être occultées. C'est bien au sein de ce comité de suivi qu'elles doivent faire surface et qu'une régulation doit être proposée.